

l'humanité rouge



Quotidien des communistes marxistes-léninistes de France

Il n'y a pas de miracle

On a présenté l'accord de Camp David comme un miracle. Mais il n'y a pas de miracle et derrière la mise en scène se cache la réalité.

On a présenté cet accord comme l'œuvre de Carter. Il l'est assurément. Le Moyen-Orient et les problèmes qui y touchent ne peuvent être analysés indépendamment de la rivalité mondiale que se livrent les deux superpuissances. La conférence de Genève sur le Moyen-Orient, il y a un peu moins d'un an, devait être un arrangement patronné à la fois par l'URSS et les USA, chacun tentant ensuite d'en tirer le meilleur profit. A cette solution hasardeuse, Carter a préféré une autre, plus personnelle. Une tentative de prendre de vitesse le social-impérialisme et d'étendre son influence dans la région; tel fut le sens du revirement de la diplomatie américaine. Une première concrétisation en fut le voyage de Sadate à Jérusalem, en décembre dernier. Symbolique, celui-ci n'apportera néanmoins pas grand résultat. Il fallait à l'impérialisme US faire mieux pour ne pas essuyer un échec qu'aurait sans doute mis à profit Moscou pour proposer sa « solution ». Ce fut la raison d'être principale de Camp David que Begin a proposé de rebaptiser Conférence Jimmy Carter.

Quand à l'accord lui-même, qu'on le dise tout de suite, il ne règle rien, et surtout pas le problème central de la région, celui de l'existence et du droit à sa patrie du peuple palestinien. Depuis trente ans qu'il a été chassé de son pays et que s'est installé, à sa place un État fondé sur le racisme et la religion, l'État d'Israël, le peuple palestinien a vu une foule de gens vouloir régler son problème à sa place. A chaque fois sa réponse fut la même :

Tout accord conclu en son absence ou en l'absence de son représentant légitime, l'OLP est nul et non avenu.

Aujourd'hui encore le problème se pose et la réponse est la même. Au nom de quoi les participants au sommet de Camp David s'estiment-ils le droit de disposer de son sort et de ses territoires ? Depuis quand la Cisjordanie appartient-elle à Carter ?

Carter estime que le problème palestinien est traité « sous tous ses aspects » et que « les Palestiniens auront le droit de prendre part à la détermination de leur propre avenir ». C'est tout le peuple palestinien qui, au nom des martyrs de Septembre noir et de Tall-Al-Zaatar, se lève pour lui répondre que nul ne le contraindra à la résignation et pour lui rappeler que jamais encore personne n'a pu le réduire au silence.

Le Moyen-Orient est une des grandes régions dans laquelle se mène aujourd'hui une lutte active contre l'impérialisme et le racisme sous toutes ses formes. Nous soutenons, quant à nous, plus que jamais le peuple palestinien et l'OLP face au sionisme, aux tentatives de liquidation de Carter et aux manœuvres des deux superpuissances.

Il n'y aura pas de miracle et le peuple palestinien le sait, il sait que c'est sur le terrain et non dans une capitale étrangère quelconque qu'il conquerra la paix, sur son sol national, dans un État national, laïc, démocratique et indépendant.

Annie BRUNEL

ACCORD DE CAMP DAVID

Au Proche-Orient rien n'est résolu

Victoire de la diplomatie américaine, la signature de l'accord de Camp David ne résoudra rien. Le porte-parole de l'OLP à Beyrouth déclarait lundi : « Cet accord bilatéral entre Begin et Sadate sert uniquement les ambitions expansionnistes d'Israël au Proche-Orient ».

Dans les territoires occupés, c'est par un mot d'ordre de grève générale qu'a été accueilli cet accord. (Voir page 3)



Intolérable racisme

Hier soir TF1 s'est fait l'écho de Le Pen

Lundi soir, au journal de TF1, entre une information sur « l'indépendance passe par une économie forte » et une autre sur des manifestations de Narita au Japon, le présentateur s'est fait l'écho des déclarations racistes de Le Pen. Pour cet individu qui est l'un des chefs de l'extrême-droite, la cause du chômage, c'est les travailleurs immigrés. Le Pen, pour se faire un peu de publicité se dit prêt à être reçu par Giscard pour lui exposer ses propositions racistes.

Ces positions de Le Pen n'ont rien de nouveau. Nous les avons souvent combattues dans notre journal. Le fait

cependant qu'elles soient reprises au cours d'un journal télévisé, à une heure de grande écoute, au moment où le chômage sévit gravement dans toutes les régions, un tel fait n'est pas innocent. La bourgeoisie elle aussi fait des travailleurs immigrés les bouc-émissaires avec certes moins de déclarations ouvertement racistes que Le Pen. Il n'empêche qu'elle a décidé d'ici 1985 d'expulser de gré ou de force un million de ces travailleurs immigrés. Les déclarations de Le Pen sont reprises à la télé au moment où des résidents des foyers Sonacotra sont un peu partout en Fran-

ce traduits devant les tribunaux et où le pouvoir semble vouloir frapper contre eux un grand coup.

Il ne faut pas s'y tromper, un tel mensonge sur l'origine du chômage, présenté comme une information anodine, entre la poire et le fromage, laisse des traces dans l'esprit de millions de gens. C'est ainsi qu'on inocule, par petites doses, le venin du racisme.

(Lire en page 7 la lettre des résidents des foyers Sonacotra).

Mais gageons que ni Le Pen, ni TF1 ne tomberont sous le coup de la loi anti-raciste.

SOMMAIRE

Rejet d'une certaine politique

A propos de la baisse de popularité des leaders politiques. Page 4

SPLI-Rennes

Mardi matin, les flics et les barbouzes sont intervenus dans l'usine. Page 5

Sidérurgie

Les plans acier depuis 1966 : concentration et licenciements. Page 8

Valenciennois

Seule la lutte peut faire reculer les patrons de la sidérurgie. Page 5

L'Ethiopie quatre ans après... (3)

«L'aide désintéressée» de Moscou

Dans notre dernier article, nous avons montré comment, début 1977, l'Ethiopie se trouve dans une période très troublée au niveau intérieur. Les luttes dans le gouvernement militaire ont abouti à l'élimination des éléments pro-américains, mais aussi de ceux qui avaient les positions les plus fermes au niveau du non alignement.

Poursuivant la politique du Négus, Mengistu refuse toute négociation avec le Front de libération érythréen, qui, dans sa juste lutte remporte victoire sur victoire. La situation militaire est alors difficilement tenable pour l'Ethiopie et ce, sur deux fronts totalement opposés. En Erythrée, où le peuple érythréen mène une lutte juste pour son indépendance, dans l'ouest où les forces féodales soutenues par les occidentaux mènent toujours la lutte contre la réforme agraire. C'est

précisément dans ce contexte qu'en mai 1977, Mengistu fait un premier voyage à Moscou. Brejnev lui propose des armes, il en a besoin. Bien sûr, Brejnev ne propose pas que des armes, il offre en supplément son « amitié » et sa « coopération ». Et il ne demande rien en échange, rien ou presque. Mengistu le remercie d'ailleurs pour son « aide désintéressée ».

Il n'en reste pas moins que quelques mois plus tard, les Soviétiques posséderont plusieurs bases militaires, anciennement américaines,

en Ethiopie.

A la même époque, on voit arriver en Ethiopie des « conseillers » soviétiques. Encore relativement discrets à l'époque, ils n'en sont pas moins très actifs à prodiguer leurs « conseils ». Débiteurs de l'URSS de 100 millions de dollars d'armements, le gouvernement éthiopien n'a déjà plus les mains libres.

UN GRAND PROJET

L'URSS a un grand projet dans la région : créer une fédération, qui lui serait dévouée, d'Etats « progressistes ». Ses relations, en mai, sont encore bonnes avec la Somalie ; l'Ethiopie et le Yémen démocratique pourraient compléter le tableau.

Cependant, il y a encore quelques problèmes. En Ethiopie d'abord : un cer-

tain nombre de membres du DERG trouvent un peu « envahissante » l'aide soviétique. Les exécutions, les « assassinats mystérieux » et les disparitions régleront ce problème. Parmi les exécutions, on peut noter celle du vice-président du DERG, Aftanu, pour ce qui est des attentats, une vingtaine de personnalités en sont victimes dans le seul mois de novembre 1977.

La Somalie ensuite. Contrairement à ce qu'espérait Moscou, ses plans s'avèrent irréalisables. Plus ses manœuvres apparaissent clairement en Ethiopie, plus son crédit décroît en Somalie. Ceci est d'ailleurs précipité par le conflit entre la Somalie et l'Ethiopie en

septembre 1977 et par l'attitude qu'adopte Moscou. Voyant là une occasion pour renforcer encore sa présence dans le pays, l'URSS renforce considérablement son aide militaire à l'Ethiopie. La Somalie réagit en expulsant tous ses conseillers soviétiques et en fermant leur base de Berbera. Le débarquement de l'armée cubaine n'arrangera pas les choses.

En Ethiopie même, cependant, l'URSS a pris une

part très importante. A chaque « aide désintéressée » en armes, conseillers ou soldats cubains a correspondu un recul de la révolution, de la démocratie et de l'indépendance éthiopienne. (cf. HR 16/17/9/78). Moscou se propose même pour « aider la révolution », d'organiser purement et simplement le Parti unique, ceci est actuellement en cours. (A suivre).

Serge FOREST



Des combattants pour la liberté de l'Erythrée conduisent un char soviétique capturé au cours de combats avec les Ethiopiens. L'Ethiopie doit actuellement à l'URSS pour plusieurs milliards de dollars d'armements.

Nouvelle manoeuvre nouvel échec

Parallèlement aux fêtes marquant le quatrième anniversaire de la révolution, Mengistu, bénéficiant pour cela de tout l'appui matériel et diplomatique de l'URSS (et pour cause !), vient de tenter une nouvelle manoeuvre contre l'unité du tiers monde.

On se souvient que, lors de la dernière conférence des non-alignés, Cuba, l'Ethiopie et le Vietnam principalement avaient essayé de faire passer plusieurs motions dont la caractéristique commune était de soutenir la politique hégémonique de Moscou, d'attaquer la Chine, et, en un mot, de renoncer pratiquement à toute politique de non-alignement. On se souvient également qu'ils avaient essayé un échec cuisant et que pratiquement aucune de leurs motions n'avaient été votées.

Adoptant une nouvelle tactique, Mengistu et Castro ont, cette fois-ci, tout simplement tenté de créer une nouvelle organisation. Celle-ci, dans leurs projets, aurait regroupé les pays « progressistes » (entendre alignés sur la politique soviétique), les pays « socialistes », les partis révisionnistes et des mouvements de libération nationale (ce qui n'est pas mal de la part de ceux qui écrasent le peuple érythréen).

Dans son discours inaugural de la conférence « contre l'impérialisme et la réaction », Mengistu parlait déjà de « d'événement historique, le premier du genre en Afrique » ; il devait vite déchanter : malgré tout un battage, malgré la présence de Castro en personne, l'assistance était tout d'abord assez maigre. Sollicités, l'Irak, la Syrie et l'Algérie avaient refu-

sé de se déplacer, d'autres pays en avaient fait autant. Même au niveau des partis communistes, on notait une défection : le PCI n'avait envoyé qu'un observateur.

Au niveau des participants eux-mêmes, l'enthousiasme envers les propositions de Mengistu n'étaient pas de mise. Ses récentes attaques antichinoises semblent avoir été très peu appréciées par de nombreux pays. Beaucoup ne voient pas de plus la nécessité de créer une nouvelle organisation internationale si ce n'est pour

concurrencer le mouvement des non-alignés et cela l'immense majorité des pays du tiers monde s'y refuse absolument. On peut aussi noter que pour beaucoup, Mengistu n'est pas vraiment le mieux placé pour donner des leçons de progressisme, d'indépendance et de soutien aux luttes de libération nationale.

Après Belgrade en juillet dernier, c'est donc un deuxième échec sérieux que rencontrent Moscou et ses amis dans leur entreprise de division du tiers monde.

« La passivité des pays occidentaux permet à l'Union soviétique de faire peser une menace sur les pays du Golfe producteur de pétrole » a récemment déclaré Siad Barre, le président somalien au terme d'une visite en Europe. Attaquant d'autre part la présence cubaine dans la région, il a déploré le refus qui a été à plusieurs reprises opposé à ses demandes de fournitures d'armes défensives. « Les pays occidentaux ne semblent pas bien comprendre la gravité de la situation » a-t-il enfin ajouté.

Tanzanie

Une politique indépendante

Le gouvernement tanzanien a annoncé qu'il allait nationaliser toutes les filiales du groupe multinational Lonhro dont le siège est à Londres. Le 2 juin, la firme Lonhro avait été expulsée de Tanzanie « pour ingérences dans les affaires des peuples d'Afrique australe ». En effet, cette firme est l'un des plus fermes soutiens du régime raciste qui sévit en Rhodésie et, depuis déjà quelques temps, elle y fait la pluie et le beau temps. Le gouvernement tanzanien montre ainsi son soutien aux luttes de libération nationale de cette région ainsi que sa volonté de s'opposer à l'impérialisme occidental.

C'est cette volonté qu'a exprimé le premier ministre tanzanien, lors de sa dernière visite en Chine. Il a aussi tenu à souligner l'importance de l'aide chinoise qu'il considère comme « un exemple pour toute la communauté des nations ». A cette occasion, il a également déclaré que l'Afrique « n'entend pas chasser l'impérialisme occidental pour inviter chez elle de nouveaux maîtres ».

Ces différents faits résument la politique d'indépendance qu'entend suivre le gouvernement tanzanien, politique qui est également guidée par la solidarité avec les peuples en lutte.

Evelyne LE GUEN

Portugal

Toujours pas de gouvernement ...

Au Portugal, l'impasse politique paraît totale après le rejet par l'Assemblée de la République du dernier gouvernement, dit de « techniciens » formé par Nobre Da Costa. Ce gouvernement qui n'a duré que dix sept jours est tombé sous le coup d'une motion de censure qui a recueilli les voix des socialistes, des centristes et de quelques indépendants. Le parti révisionniste (le PCP) avait, quant à lui, voté sa propre motion de censure. Les trois des quatre forces politiques principales du pays ont refusé ce gouvernement qui ne leur donnait pas une part suffisante du pouvoir.

Le président de la République se trouve contraint à constituer une nouvelle équipe gouvernementale, tâche qui semble très difficile. Il se trouve dans l'impossibilité de donner tout le pouvoir à un seul parti politique car aucun d'eux ne dispose d'un rapport de forces suffisant à l'Assemblée pour gouverner seul. Par ailleurs, accorder le gouvernement à une coalition de deux partis semble improbable, tant les dissensions entre ceux-ci paraissent importantes.

Enfin, il reste la solution des élections anticipées mais Eanes n'est pas encore en droit de le faire. En effet, selon la Constitution, cette solution ne peut être envisagée qu'après le rejet successif de trois programmes de gouvernement.

Comme on le voit, la crise politique est loin d'être terminée.

Evelyne LEGUEN.

l'humanité rouge

L'Humanité rouge
Pour toute correspondance
BP 61 75861 Paris Cédex 18
CCP 30 226 72 D La Source
Tél : 205 51 10

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : intérieur : Claude Buisson -
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International :
Annie Brunel.

Accord de Camp David

Au Proche-Orient, rien n'est résolu

Les termes de l'accord

Cet accord comporte deux parties. La première qui veut envisager le problème dans son ensemble et qui étudie le statut à venir des territoires occupés en 1967. L'autonomie administrative qu'il prévoit est, en fait, une nouvelle formule de la situation actuelle. On peut, de plus, noter que rien n'est prévu fermement, passé le délai de cinq ans. La seconde est l'ébauche d'un traité de paix séparée entre l'Égypte et Israël. Elle prévoit également une reconnaissance d'Israël par l'Égypte. En échange de cette grave concession, Israël reconnaît à l'Égypte sa souveraineté sur son propre territoire.

ACCORD SUR UN « CADRE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT »

Ce texte définit les principes pouvant servir de base à des traités de paix entre Israël et ses voisins, principalement la Jordanie, dont le souverain, le roi Hussein, est invité à se joindre aux négociations.

Les habitants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza recevront le droit à une pleine autonomie administrative pendant une période transitoire de cinq ans, mais le statut définitif de ces deux zones sera l'objet, durant la période transitoire, de négociations entre l'Égypte, Israël, la Jordanie (si elle se joint aux discussions) et les représentants palestiniens de ces régions.

Pendant cette période transitoire, Israël maintiendra une présence militaire dans des garnisons spécifiées, la sécurité intérieure étant assurée par une police locale.

Israël s'engage à ne pas créer de nouvelles colonies de peuplement pendant les

négociations menant à l'autogouvernement de ces deux régions.

ACCORD SUR « UN CADRE POUR LA CONCLUSION D'UN TRAITÉ DE PAIX ENTRE L'ÉGYPTÉ ET ISRAËL »

Les deux pays s'engagent à signer un traité de paix

dans les trois mois. Le principal point de désaccord demeurant est la condition égyptienne qu'Israël s'engage à évacuer ses colonies de peuplement dans le Sinaï, point sur lequel la

Knesset devrait se prononcer dans les quinze jours.

Israël rétablira la souveraineté égyptienne sur la totalité du Sinaï et effectuera un premier retrait substantiel de troupes trois à neuf mois après la signature du traité de paix. Des relations normales et, notamment diplomatiques, seront alors établies entre les deux pays.

Le reste des troupes israéliennes sera retiré du Sinaï dans un délai de deux à trois ans suivant la signature du traité. Diverses zones de sécurité seront établies dans le Sinaï dont les bases aériennes seront placées sous supervision civile égyptienne.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les deux accords sont fondés sur le respect de la résolution 242 des Nations Unies.

Il n'y aura pas de troupes américaines stationnées au Proche-Orient.

Le sort de la partie Est de Jérusalem fera l'objet d'un « échange de lettres » non spécifié.

La résolution 242

La résolution dont il est fait mention dans l'accord aussi bien que dans les résolutions de la Conférence nationale palestinienne de 1977 fut adoptée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Cette résolution qui, par ailleurs, demande à Israël d'évacuer les territoires occupés lors de la guerre de 1967 ne fait allusion au peuple palestinien qu'en terme de « réfugiés ». Ne les reconnaissant pas comme l'essence du problème, la résolution 242 a toujours été rejetée par les Palestiniens.

La position des Palestiniens

Il est utile, à l'occasion de la signature du traité de Camp David, de bien préciser quelles sont, sur l'ensemble des problèmes abordés, les positions de l'Organisation de libération de la Palestine. Les résolutions suivantes sont des extraits de la déclaration politique émanant du Conseil national palestinien, datée du 20 mars 1977.

- 1) Le Conseil national palestinien réaffirme que la cause palestinienne constitue l'essence et le fondement du conflit arabo-sioniste et que la résolution 242 du Conseil de sécurité ignore le peuple palestinien et ses droits inaliénables sur sa patrie. En conséquence, le Conseil réaffirme le rejet de cette résolution et refuse de s'y conformer, tant sur le plan arabe qu'international.(...)

- 2) Le Conseil national palestinien réaffirme la détermination de l'OLP à poursuivre la lutte armée ainsi que toutes formes de luttes politique et populaire afin de recouvrer les droits nationaux inaliénables du peuple arabe de Palestine.(...)

- 4) Le Conseil national palestinien réaffirme le rejet par l'OLP de toutes les formes de règlement capitulationnistes américains et de tous les projets de liquidation. Il confirme la détermination de l'OLP à s'opposer à tout règlement qui

se ferait au détriment des droits nationaux inaliénables du peuple palestinien. Il demande à la Nation arabe d'assumer ses responsabilités nationales et de mobiliser toutes ses potentialités pour faire face aux plans sionistes et impérialistes.(...)

- 9) Le Conseil national palestinien décide de renforcer la solidarité arabe sur la base de la lutte contre l'impérialisme et le sionisme, de l'action pour la libération de tous les territoires arabes occupés et de l'engagement à soutenir la Révolution palestinienne afin de récupérer les droits nationaux inaliénables du peuple arabe palestinien, sans réconciliation avec Israël ni reconnaissance de ce dernier.(...)

- 11) Le Conseil national palestinien décide de poursuivre la lutte pour le recouvrement des droits nationaux de notre peuple, notamment son droit au retour, à l'autodétermination et à l'établissement de son État national indépen-

dant sur son sol national.(...)

- 14) Le Conseil national palestinien réaffirme l'importance des relations et de la coordination avec les forces démocratiques et progressistes juives à l'intérieur et à l'extérieur de la patrie occupée, qui luttent contre le sionisme en tant qu'idéologie et en tant que pratique. Il lance un appel à tous les pays ainsi qu'aux forces de la Liberté, de la Justice, et de la Paix dans le monde pour qu'ils cessent tout soutien et toute coopération avec les régime sioniste raciste et refusent tout contact avec lui ou avec ses instruments.(...)

- 15) Le Conseil national palestinien :
- réaffirme le droit de l'Organisation de libération de la Palestine à participer d'une manière indépendante et sur un pied d'égalité à toutes les conférences, instances et démarches internationales concernant la cause palestinienne et le conflit arabo-sioniste, en vue de réaliser les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien, reconnus depuis 1974 par l'Assemblée générale de l'ONU et notamment par la résolution No 3236 de cette Assemblée.
- déclare nuls et non avenue tous règlements ou accords, conclus en l'absence du peuple palestinien et portant atteinte à ses droits.

Bilan provisoire du tremblement de terre en Iran

18 000 morts

La catastrophe de Tabas en Iran est plus grave que ce que l'on avait dit initialement. Le nombre des morts pourrait s'élever à 18 000 dont 11 000 dans Tabas. Les villages situés autour de la ville ont été atteints par le séisme dans un rayon de cent kilomètres environ. Mais les chiffres concernant le nombre des morts pourraient n'être que provisoire.

Lundi matin, 3 000 cadavres avaient été dégagés des décombres. Un pont aérien a été organisé entre Téhéran, capitale de l'Iran et la ville détruite. Alors que le séisme s'est produit samedi à 19 h 40, le gros des secours de l'armée (1 000 hommes environ) n'est arrivé que le dimanche après-midi, presque une journée après le drame. Les premiers travaux de déblaiement ont été effectués par des paysans. Aujourd'hui encore ce sont les populations voisines et les secouristes venus sur place qui font le plus gros du travail.

Étant donné le nombre très élevé des victimes, la chaleur et le manque d'hygiène, un autre drame est redouté : le choléra. L'aviation a déversé pour le prévenir un produit à base de formol sur les secteurs où les victimes sont les plus nombreuses.

Tabas et sa région se trouvent sur la ligne de fracture de l'écorce terrestre qui va de la Chine et du nord de l'Inde à l'Asie centrale, la Turquie, l'Italie et l'Afrique du Nord. C'est là une région où les séismes sont prévisibles. Mais, rien, semblait-il n'est fait en Iran pour prévoir les séismes et protéger la population.

Est-ce que la rentrée s'est faite dans le calme ?

La rentrée se fera dans le calme nous affirmait Beullac, il y a quelques jours. Ses pronostics ne se vérifient pas. Il doit affronter la colère des parents et des enseignants qui s'unissent souvent dans leurs luttes contre la suppression de classes, notamment en zone rurale, et contre les effectifs surchargés des classes à la ville.

A Gennevilliers, dans la banlieue parisienne, les instituteurs, à l'appel du SNI, sont en grève contre les classes surchargées.

A Besançon, les enseignants des lycées Pasteur, Pergaud, Victor Hugo font grève contre les classes surchargées à l'appel du SNES et du SGEN.

En Seine maritime, les professeurs du lycée des Bruyères, à Sotteville-les-Rouen, sont en grève depuis vendredi répondant ainsi à la décision de l'intersyndicale.

Les enseignants de Montreuil ont débrayé, lundi 19 septembre, conformé-

ment à l'appel de leur intersyndicale.

LES SYNDICATS PLACENT D'OFFICE LES INSTITUTEURS

Pour éviter, comme à Nice, que certains normaux n'aient pas de poste pour passer leur CAP (Certificat d'aptitude pédagogique), le SNI-PEGC du Mans, dans la Sarthe, a installé d'office dix instituteurs.

DES CLASSES SONT SUPPRIMÉES

Dans le Cher, plusieurs

classes uniques, regroupant tous les cours, du cours préparatoire au cours moyen 2e année, ont été fermées.

Dans l'Eure-et-Loire, à Saint-Rémy-sur-Avre, il manquait quatre élèves pour ouvrir de nouvelles classes, les parents d'élèves occupent l'école.

A Bièvres, dans l'Essonne, un cours élémentaire 2e année (CE2) s'est ouvert vendredi ; samedi, il était fermé.

A Orsay (Essonne), le groupe scolaire Orsay-centre est occupé par les parents à cause d'une suppression de classe.

Dans de nombreux endroits, il n'y a pas d'agents de service nommés. C'est ainsi que des professeurs ont servi le repas aux élèves au collège Pageaud

d'Anthony, dans les Hauts-de-Seine.

Le 21 septembre, les syndicats des professeurs d'éducation physique (SNEP, SNEEPS) appellent à la grève pour s'opposer aux conditions de travail (heures supplémentaires) et à la limitation d'heures de sport pratiquées par les enfants que Beullac veut leur imposer.

* SNI : syndicat national des instituteurs.
SNES : syndicat national de l'enseignement secondaire.
SGEN : syndicat national de l'Éducation nationale.
SNI-PEGC : syndicat national des instituteurs et des professeurs d'enseignement général en collèges.
SNEP : syndicat national de l'éducation physique.
SNEEPS : syndicat national des enseignants en éducation physique et sportive.

Même pour les sondages, la côte est dure à grimper

Le rejet d'une certaine politique

Baisse de popularité de tous les hommes politiques traditionnels, selon le sondage du *Journal du dimanche*, le week-end dernier. 41, 47 % d'abstentions lors de l'élection législative de Nancy où un politicien en vue comme Servan-Schreiber joue son avenir politique (voir notre article « *Les grands perdants de Nancy* »). Deux fait qui confirment l'impression qui s'était dégagée lors de la campagne pour le vote de mars. Seul le PS résiste un peu à ce flot de « désintérêt ». Plus précisément une certaine image du PS que voudrait représenter Michel Rocard.

Ça va donc mal pour les hommes politiques des partis traditionnels, les politiciens de droite comme de gauche. Bien sûr, le sondage que nous livre l'IFOP et *Le journal du dimanche* n'est jamais qu'un sondage. Mais sans y attacher trop d'importance, il est bon d'y regarder de plus près.

UN MOUVEMENT DE FOND

Les chiffres de l'IFOP traduisent un mouvement de fond, dans la mesure où ils indiquent une baisse de popularité de tous les leaders politiques. Mitterrand est le meilleur dans l'effondrement, il perd 15 points : de 60 à 45 % de « favorables ». Chaban-Delmas comme Chirac, Marchais comme Séguy ou Fabre, reculent

aussi. Le sondage ne parle ni de Giscard ni de Barre, mais un sondage précédent avait fait le même constat : baisse de popularité. Ce n'est pas vraiment un fait nouveau. C'est plutôt la confirmation d'un fait nouveau survenu et constaté dans nos colonnes lors de la campagne pour les élections législatives de mars dernier.

Souvenez-vous : alors qu'en pleine bataille électorale, les leaders politiques emplissaient nos écrans de télévision de gros plans souriants, alors que tous nous présentaient ce suffrage (et notre petit bulletin de vote) comme capital, le désintérêt se faisait peu à peu jour.

Il ne s'agissait pas (et il ne s'agit toujours pas d'un désintérêt pour la politique. Preuves en sont les grèves et les manifestations contre la politique de Barre par



Rocard, le seul qui surnage. Pour combien de temps.

exemple. Il s'agit d'un désintérêt et même d'une condamnation du jeu politique que mènent les leaders des quatre grands partis traditionnels : RPR, PR, PS et PCF.

Trop de promesses ont coulé sous les ponts. Trop d'espoirs savamment entretenus par les professionnels de la « grande » politique. Trop de déceptions aussi. On assiste à ce phénomène qui se développe lentement mais de façon continue : si les luttes répondent aux mesures antipopulaires du gouvernement, les promesses politiques de droite et de gauche ne soulèvent plus d'adhésion.

ROCARD SURNAGE

Le système des sondages est ainsi fait qu'il existe toujours un homme (que certains aiment qualifier de « providentiel ») qui garde la tête hors de l'eau. Un homme a perdu moins de popularité que ses confrères, a perdu quand même : Rocard qui se trouve à égalité avec Mitterrand.

C'est sans doute que Rocard a réussi, il faut bien le reconnaître, à se donner une image de marque qui regroupe sur sa personne deux idées fortes. La première, héritée du PSU d'après 1968, c'est d'être apparemment pour un changement radical. A cette époque, le PSU a exprimé, sans les prendre véritablement en compte, les aspirations de certains jeunes étudiants ou militants CFDT déçus par le PCF en Mai-Juin 1968 et par les accords de Grenelle. Rocard fut l'image de marque, le public-relations de ce PSU-là.

La seconde idée forte que veut représenter Rocard, c'est le refus du Programme commun avec le PCF. Au lendemain de l'échec de la gauche en mars 1978, il était le premier à clamer clairement, dans les colonnes des journaux, sur les ondes des radios ou les écrans des trois chaînes, que le PCF était responsable de cet échec, qu'une nouvelle alliance avec lui était impensable pour l'instant. Idée qu'il imposait bientôt au Comité directeur du PS, contre la minorité du CERES, proche du PCF. Et Mitterrand déclarait peu après : « *Le Programme commun est forçolus* ».

Alors que le Programme commun est mort, alors que l'Union de la gauche continue à se discréditer aux yeux des électeurs, Rocard voudrait être l'homme d'un nouveau PS qui reprendrait à son compte, de manière « crédible », la volonté de changement qui existe dans le peuple.

Mais la dernière réunion du Comité directeur du PS, même sous l'hégémonie des jeunes loups comme Rocard ou Mauroy, n'a rien su proposer qui puisse répondre aux aspirations qui se lèvent de plus en plus chez les travailleurs de notre pays. Comment pourrait-il en être autrement ?

Les grands perdants de Nancy

41,47 % d'abstentions. 33 770 électeurs de Nancy ne se sont pas rendus aux urnes, ce qui fait plus que le nombre de voix réunies par le candidat socialiste et Servan-Schreiber prises ensemble. C'est sans doute le chiffre marquant de ces élections partielles de dimanche dernier.

Alors que ces élections prenaient figure d'événement national, alors que la région connaît des problèmes d'emploi graves, dont ont parlé tous les candidats, près d'un électeur sur deux ne s'est pas rendu aux urnes de Nancy. Sans doute s'agit-il de la même expression de rejet des politiciens traditionnels et du jeu politique bourgeois que traduit le sondage du *Journal du dimanche*, publié le même jour (voir notre article « *Le rejet d'une certaine politique* »).

Maintenant, si l'on regarde comment les quatre grands partis de gauche et de droite ont évolué dans l'électorat nancéen, il est clair que les trois grands perdants sont : Jean-Jacques Servan-Schreiber, le candidat du PCF et celui de Chirac.

Le fait que J.J. Servan-Schreiber passe de 16 000 à 13 000 suffrages exprimés (*) et qu'il soit mis en ballottage confirme le déclin des notables régionaux du Parti radical, qui

ne trouvent vraiment leur place ni à droite ni à gauche si l'on en juge par l'attitude de Fabre.

Sans doute, tout simplement parce que le radicalisme qui a dominé la Troisième République bien des fois et a joué un rôle sous la Quatrième, n'a plus sa place dans cette Cinquième République, gaulliste, de 1958. Aujourd'hui, dans les milieux bourgeois, les grands partis sont les partis des grands monopoles, non pas de la bourgeoisie petite et moyenne que représentent les radicaux.

A Nancy toutefois, les gaullistes se sont eux aussi effondrés. Ils passent de 6 822 suffrages à 1 490. Les électeurs de Nancy ont eu raison de montrer par là qu'ils ne faisaient pas plus confiance à Chirac, qui se veut une opposition sociale au sein de la majorité, qu'au candidat présidentiel, J. J. Servan-Schreiber.

Le PCF a perdu des voix, comme il en avait perdu dans le Pas-de-Calais, il y a quelque temps. Or, cette

élection de Nancy était marquée, nous l'avons dit, par un grave problème de l'emploi qui touche la région. Le fait que le candidat du PCF passe de 11 000 à 6 000 voix peut être considéré comme un premier échec du plan pour l'emploi que la direction de ce parti vient de lancer nationalement à grand bruit.

Seul le candidat du PS semble avoir résisté à la vague de mécontentement que traduit l'élection de Nancy, tant par le pourcentage énorme d'abstentions que par la mise en ballottage de Servan-Schreiber. Le PS n'a toutefois gagné que 1 000 voix (17 000 au lieu de 16 000).

Certainement que les électeurs qui ont voté pour les candidats de la gauche ont voulu manifester ainsi leur volonté de changement et leur colère face à la politique de Giscard-Barre et au chômage grandissant.

Il reste que le fait marquant de ce premier tour, c'est le désaveu qu'une grosse partie de l'électorat nancéen a exprimé à l'égard des partis traditionnels et de leur politique. On ne peut qu'inciter les travailleurs à confirmer ce jugement à l'occasion du second tour.

(*) Les chiffres que nous citons comparent le premier tour de ce week-end dernier avec le premier tour des dernières élections, le 12 mars 1978.

Comité directeur du PS

Triste train-train

Le Parti socialiste dont la cote a monté à Nancy, élection que l'on dit « élection-test », se veut aujourd'hui le parti le plus à même d'ouvrir aux travailleurs des perspectives de changement réalistes, pour reprendre l'idée de Rocard.

Le PS insiste sur son identité. En rajoute sur le refus du Programme commun. Clame bien haut certains scores électoraux qui lui permettent de se vanter d'être le plus grand des quatre partis traditionnels (PS, PC, RPR, PR), et qu'il sera encore plus fort demain qu'aujourd'hui.

Or, ce PS, qui prétend aujourd'hui faire cavalier seul (sans le PCF) vers le gouvernement bourgeois, s'est réuni dimanche dans ses instances supérieures. Rongé de contradictions internes où les querelles de personnes s'ajoutent aux divergences politiques, il n'a su pondre qu'un projet de « motion de censure » que ses députés présenteront contre le gouvernement. C'est-à-dire, ce qu'ils font à chaque rentrée parlementaire, sans que cela n'ait de résultat sur la vie politique française depuis les débuts de la Cinquième République, il y a vingt ans.

A part cela, le comité directeur n'a rien trouvé pour sortir le PS de ses contradictions de trajectoires. Rien non plus pour définir une position claire sur l'Europe et les élections européennes de 1979, sauf que Mitterrand dirigera les candidats socialistes. Rien non plus sur la semaine de 35 heures, que le PS nous promet s'il arrive au pouvoir, mais étalée sur plusieurs années, mais si la conjoncture le permet, mais si les accords syndicats-patronats l'autorise, mais...

Comme on le voit, c'est une politique nouvelle, hardie, définie par une équipe unie, jeune et dynamique, qui ouvre-aux travailleurs de larges perspectives ! Barre et Giscard ont dû trembler dans les salons dorés de l'Élysée.



Sidérurgie : les plans aciers depuis 1966

Concentration et licenciements



Voici qu'à nouveau on parle de plan pour la sidérurgie. Cette fois-ci, l'État a l'intention de faire cadeau aux maîtres des forges de leurs dettes envers lui et, en même temps, il va, semble-t-il, devenir actionnaire dans ces trusts.

Les cadeaux de l'État bourgeois aux capitalistes de la sidérurgie ne datent pas d'hier. Déjà, pendant les deux dernières guerres, les patrons des forges, au travers des commandes d'armement, avaient reçu des cadeaux royaux de la part des gouvernements en place. Mais il faudra attendre 1963-1964, le marasme de la sidérurgie, pour que l'État intervienne plus directement sous forme de prêts particulièrement avantageux. En échange, les patrons de la sidérurgie devaient s'engager à accentuer leur concentra-

tion. Les résultats de ce plan pour les travailleurs? Les suppressions d'emplois; les prêts ont engraisé les capitalistes qui vont continuer leur mouvement de concentra-

Ainsi, Solac et Usinor passent des accords pour coordonner leurs investissements ou encore La Chiers et Usinor passent un accord pour l'exploitation en commun de l'usine du train à fil d'Anzin, propriétaire de l'une d'entre elles. Mais le fait le plus marquant de cette époque 1966-1970 sera la fusion de sept sociétés importantes: Usinor et Lorraine-Escout en 1966. De Wendel-Sidelor et la Société mosellanne de si-

dérurgie en décembre 1967, le Creusot et la Compagnie des ateliers et forges de la Loire (CAFL).

QUELQUES AUTRES PLANS

Après la convention État-sidérurgie, vient le plan Wendel-Sidelor prévoyant 10 500 suppressions d'emplois de 1971 à 1974, puis le 6e plan (1971 à 1975) prévoyant la suppression de 13 500 emplois.

En fait, seuls 8 000 emplois furent supprimés. Les prévisions du plan furent baissées grâce aux luttes des travailleurs qui obtinrent de plus la diminution de l'horaire hebdomadaire pour les « feux continus » (60% des effectifs qui sont passés de 42 h en 1971 à 40 h en 1975).

En raison du rapport de force, jusqu'en 1976, les patrons de la sidérurgie ne purent licencier plus de 3 000 travailleurs en deux ans, dont 1 300 en Lorraine pour les dix premiers mois de 1976.

Puis vient 1977, les patrons prévoient cyniquement la suppression de 20 000 emplois d'ici 1980; pendant cette même période, un dénommé Huges de l'Étoile, baptisé « Monsieur Lorraine » par la propagande officielle, fut chargé par le gouvernement de mettre sur pied un plan pour subventionner les patrons.

Ce plan émettait douze hypothèses, la plus pessimiste ne prévoyait rien moins que la suppression de 24 000 emplois et une aide de trois milliards aux capitalistes des forges se traduisant, notamment, par la prise en charge des charges

sociales et des indemnités de licenciement par l'État pour un montant de 1,6 milliard!

LES ANCIENS PLANS ET LES NOUVEAUX

La convention État-sidérurgie de 1966 particulièrement, et à un degré moindre, les autres plans, ont renforcé la concentration des trusts de la sidérurgie, cela s'est traduit par des milliers de licenciements pour les travailleurs.

Aujourd'hui, le nouveau plan qui est dans l'air sera bien dans le prolongement des précédents: ainsi on parle d'un regroupement Usinor-Vallourec-Chiers-Châtillon, regroupement préparé depuis longtemps par la banque Paribas (qui contrôle Chiers-Châtillon).

Mais aujourd'hui, il y a une nouveauté dans ce processus: l'État devient actionnaire des trusts de l'acier. A combien de travailleurs les capitalistes pensent-ils, sous couvert de « compétitivité », faire faire les frais de leur course aux superprofits.

René BREAND

LA CONVENTION ETAT-SIDERURGIE DE 1966

Ainsi, en 1966, fut signée une convention État-sidérurgie. Elle prévoyait un prêt sur 5 ans (1966-1970) d'un montant de 2,7 milliards de francs, remboursables en cinq ans et d'autres facilités comme l'abaissement du prix du coke utilisé dans les hauts-fourneaux et une diminution du prix des transports pour les produits sidérurgiques.

Pour les capitalistes, il fallait améliorer la « compétitivité » de ce secteur de l'économie. Pour atteindre ce but, une intensification de la productivité était prévue, se traduisant par une diminution de 15 000 emplois, dont 10 000 baptisés « départs naturels ».

Cette convention prévoyait également une participation du patronat de la sidérurgie à la « diversification industrielle » de la région et d'autres dispositions relatives aux conditions de travail, au développement de la formation professionnelle, etc.

Les ouvrières de cette usine du textile étaient en grève et occupaient leur usine depuis le début de l'été pour s'opposer à des licenciements. Intervention des flics une première fois au début de leur lutte, puis divergences sérieuses entre la section CGT de l'usine et l'UD-CGT ont marqué cette occupation. Aujourd'hui à nouveau, les patrons se servent de leur appareil d'État pour réprimer les travailleuses en lutte.

Les forces de l'ordre bourgeois sont intervenues lundi 18 septembre, vers 6 h 30, à l'usine SPLI de Rennes. Une nouvelle fois, comme il y a un mois exactement, le préfet reprend l'usine aux ouvrières pour la livrer au

PDG Alphen, nouveau PDG de la société « Huit SA ».

Le 17 juillet, l'usine avait été reprise le jour même par les ouvrières qui en avaient viré les quelques cadres. Cette fois-ci, le patron

SPLI-Rennes

Flies, barbouzes, hors de l'usine

est plus prévoyant: des barbouzes ont pénétré dans l'usine, dans la foulée pour protéger les arrières... C'est donc derrière flics et barbouzes, qu'Alphen veut faire reprendre le travail, imposer son plan de reprise: 230 personnes sur 1 500 avec des promesses pour 450 réembauches (avec des salaires inférieurs à ceux pratiqués par la SPLI, avant les licenciements, aucune ancienneté ne sera reconnue, etc.).

A l'initiative de l'UD-CGT de Rennes, une manifestation des ouvrières de la SPLI a eu lieu dans la matinée devant la préfecture régionale: une dé-

légation commune a été reçue par un représentant du préfet.

L'après-midi, une assemblée générale se tenait sur la pelouse de l'usine, pour envisager les perspectives de riposte. Un gala de soutien est programmé pour le 26, depuis plusieurs jours déjà. Il ne pourra se tenir dans l'usine comme prévu à l'origine, car « les travailleurs ont jugé qu'il n'était pas opportun d'envisager la réoccupation ». Ce n'est pas pour autant qu'ils baissent les bras, au contraire.

A 18 h, une manifestation avait lieu à l'appel de la section CGT. Des

représentants de deux autres usines de Rennes, en grève ce jour-là pour leurs revendications et contre les licenciements qui les menacent, ont pris la parole. Éternit de Rennes en grève contre les licenciements, comme les quatre autres usines Éternit en France - et la CGCT, autre grosse entreprise de la zone industrielle de Chantepie, elle aussi menacée de réduction de personnel. Environ 150 personnes ont défilé en scandant: « Flies, barbouzes, hors de la SPLI! »

Ce soir, mardi, une réunion du comité de soutien doit se tenir.

Refus du plan Alphen : les travailleurs exigent une solution globale

Mercredi 13 septembre, à la direction du travail de Rennes a eu lieu le dépouillement d'un vote organisé par l'union départementale CGT. L'union départementale appelait en effet les travailleuses de la SPLI de Rennes et de Châteaugiron à voter par correspondance et à approuver les propositions de

Alphen qui propose de reprendre la marque Huit, et de réembaucher 405 personnes, sur les 1 430 travailleuses que la SPLI employait.

La section CGT de l'usine, quant à elle, appelait à boycotter ce vote. Toutes les conditions d'un vote démocratique étaient loin

d'être réalisées, comme on a pu le voir le jour du dépouillement: seuls des bulletins favorables à la solution Alphen avaient été envoyés aux ouvrières (toutes ne les avaient pas reçus...), aucune liste d'embarquement ne permettait de vérifier l'origine des enveloppes, etc...

Les résultats de ce vote

ont donné: 243 voix favorables à une reprise immédiate et 27 contre (la section appelait à ne pas voter). Une vingtaine d'ouvrières de la SPLI venues assister aux opérations ne se sont pas privées de moqueries et de lazzi à l'endroit des permanents CGT chargés de dépouiller les « bulletins ».

Deux jours avant, à l'annonce du vote, un permanent de l'UD-CGT a été retenu 1 h 30 à l'UD: les ouvrières exi-

geaient l'annulation de ce vote.

Les travailleurs ne veulent pas en effet d'un règlement usine par usine: ce qu'ils veulent, c'est une solution globale et durable pour l'ensemble des usines de la SPLI, celles de Ploërmel, Saint-Brice et Fougères comprises; et ils ne veulent pas de licenciements.

C'est pourquoi ils rejettent le plan Alphen et les votes comme celui du 13 septembre.

POLITIQUE ET SOCIAL

Réforme de la police

Rendre la répression plus efficace

Lundi 18 septembre s'est réuni le comité paritaire de la police. Ce comité qui réunit représentants du ministère de l'Intérieur et représentants « syndicaux » des policiers va examiner quatre projets de réformes de la police. Parmi ces projets, il y a la création d'un service de la Police judiciaire* en Corse et « l'autonomie » des CRS. Ces projets ont pour but de rendre la répression plus efficace.

Pour justifier l'implantation d'un service régional de la police judiciaire (SRPJ) en Corse le gouvernement s'appuie sur la création en 1975 de la « région corse ». A la région corse doit correspondre un SRPJ. Voilà le raisonnement du pouvoir. En fait, cette justification administrative en cache une autre beaucoup plus près de la vérité, qui concerne la situation en Corse : « *Le développement économique (...) a provoqué une augmentation de la délinquance, augmentation plus forte actuellement du fait de certains agissements d'éléments incontrôlés, qui essayent de faire régner un climat d'insécurité* ».

« Délinquance », « éléments incontrôlés », voilà la véritable justification de l'installation d'un SRPJ en

Corse. Avant, la police judiciaire en Corse dépendait des SRPJ de Marseille.

Cette mesure a un objectif très clair : endiguer par la répression le mouvement populaire corse, renforcer la « chasse » aux militants corses autonomistes et indépendantistes. Ainsi que le laisse entendre le journal *Le Monde*, il se pourrait que le nouveau service soit rapidement un « correspondant privilégié de la Cour de sûreté de l'État ».

Autre réforme : celle des CRS. Actuellement, les CRS dépendent de la « Direction centrale de la Sécurité publique » (DCSP) en même temps que la police urbaine. La DCSP elle-même est rattachée à la direction générale de la police nationale. La réforme fera désor-



Au Puy les CRS face aux tanneurs licenciés. Avec la nouvelle réforme les commandants de CRS auront le titre de commissaires et pourront d'eux-mêmes réprimer.

mais dépendre les CRS de cette dernière et les séparer de la police urbaine. Cette modification ne fait que traduire la réalité du rôle de troupes de choc que jouent les CRS contre le peuple.

Elle va dans le sens de la concentration des pouvoirs et du contrôle direct par le ministère de l'Intérieur, et d'une utilisation plus efficace des CRS contre les grévistes, manifestants, etc.

La réforme va cependant plus loin. Jusqu'à présent, la responsabilité du maintien de l'ordre, c'est-à-dire de la décision de la répression était détenue par les autorités dites civiles (maire...) ou leurs repré-

sentants (préfets, commissaires, officiers de police judiciaire). L'appréciation des situations de « conflits » lors desquelles la bourgeoisie recourt aux CRS, la décision de la répression, du moment où elle doit s'exercer, jusqu'à la sommation précédant l'intervention des CRS eux-mêmes, tout ceci est jusqu'à présent du ressort de l'autorité civile et de ses représentants. Les commandants de CRS n'intervenaient que pour commander la manœuvre et étaient exclus des décisions qui la précédaient.

La réforme va désormais annuler la séparation de ces deux attributions et donner aux commandants de CRS

le titre et la fonction de commissaire. Ils cumuleront ainsi les charges de représentant de l'autorité civile et celles de commandant des CRS. L'autorité dite civile sera aussi court-circuitée.

Concentration des moyens de répression au sein même du ministère de l'Intérieur, concentration des pouvoirs de décision et d'exécution, au niveau de l'état-major des CRS, tel est le but de cette réforme.

Enfin, une troisième mesure semble aller dans le même sens : les renseignements généraux se voient débarrassés des services des courses et jeux qui sont attribués à la police judiciaire. Ainsi

les Renseignements généraux pourront-ils se consacrer à la lutte contre le mouvement ouvrier et révolutionnaire.

Voilà qui témoigne que la bourgeoisie perfectionne sans cesse l'appareil de répression qui lui sert à maintenir sa domination sur le peuple.

* La police judiciaire est un service auxiliaire de la justice qui n'effectue donc pas de mission de maintien de l'ordre ou de sûreté. Elle établit les infractions à la loi cherche les preuves et les coupables dans le but de saisir la justice.

Henri MAZERAU

«Le régime de sûreté» au conseil des ministres

Des prisons encore plus closes

Mercredi, le conseil des ministres examinera le projet de Peyrefitte, le ministre de la Justice, concernant le régime des emprisonnés. Prenant prétexte des délits commis par un très petit nombre de détenus en permission, le pouvoir a organisé toute une campagne dans l'opinion afin de justifier la remise en cause des permissions de certains détenus.

Ce projet, dit de « sûreté », concerne les détenus condamnés à plus de trois ans de prison. Il consiste à supprimer leurs permissions pendant au minimum la moitié de la durée de leur peine, au maximum pendant les deux-tiers de celle-ci.

Un tel projet a suscité l'opposition des juges d'application des peines qui dénoncent là une régression de la politique de réinsertion sociale dont les permissions constituent l'un des éléments.

Ces juges protestent en outre contre le fait que la décision de la permission sera prise non plus par eux, comme jusqu'à présent, mais par une commission composée des juges en question, du procureur de la République et du directeur de la prison du détenu. Si le juge a une certaine indépendance, les deux derniers personnages sont eux des fonctionnaires de l'administration à laquelle ils appartiennent et de qui ils peuvent recevoir des consignes. Ainsi donc, le pouvoir, par ce biais, peut, dans certains cas, imposer sa décision même si elle ne correspond pas à la décision de la justice.

7 jeunes, encore, ont été tués dans des accidents de moto ou au Castellet

Un silence de mort plane maintenant sur le circuit du Castellet, qui a accueilli près de 100 000 motards, le week-end dernier. Au-delà du vrombissement des machines les plus perfectionnées, au-delà des cris joyeux de la foule acclamant les vainqueurs, sept cris ont déchiré nos cœurs, sept cris de jeunes qui ont trouvé la mort dans des accidents de moto, près du Castellet.

Aujourd'hui, les causes de ces morts sont controversées ; certains diront : « *c'est l'ambiance de la fête* », d'autres argueront « *l'irresponsabilité des motards* ».

Il est vrai que le spectacle du « Bol d'or » est exaltant. La réputation de la moto, symbole de vitesse et de liberté - chimérique ? - n'est plus à faire.

Calé sur sa moto, filant à des allures vives, on aurait la sensation double que le monde vous appartient et que d'autre part on le fuit.

Il est vrai, aussi, que certains motards roulent comme des fous, négligeant les précautions élémentaires de prudence. Mais tous les copains qu'on a perdus, à cause de la moto étaient-ils tous des fous et des irresponsables ?

Les routes, les autoroutes ne sont pas conçues pour les motards. Prenons quelques exemples : les rainurages des autoroutes ne gênent pas les automobilistes, par contre ils déséquilibrent les motos et les envoient souvent sur les bas-côtés.

Sur les périphériques à Paris, qu'est-ce qui est prévu pour la sécurité des motards ? Les voitures valent d'une voie à l'autre. Quand un choc se produit, seules les voitures sont endommagées, mais pour les motards qui n'ont comme seule carrosserie que leur peau ?

Il n'existe aucun circuit de vitesse pour les motos. L'année passée, les motards ont lutté pour que les routes de Rungis (Halles de Paris) - qu'ils utilisaient comme circuits - soient équipées de dispositifs de sécurité.

La prévention routière projette de faire passer un permis spécial - très difficile - pour les conducteurs de cylindrées dépassant 500 centimètres cube. On peut s'interroger sur l'efficacité de telles mesures. Est-ce que la sélection se fondera sur la prudence et l'efficacité des motards ou bien sur l'argent ?

En effet, jusqu'à présent les permis de conduite n'ont jamais testé les capacités de chacun à conduire. Par contre, c'est 2 000 F, au bas mot, que les gens doivent déboursier pour pouvoir passer le permis voiture. Les motards doivent compter 1 700 F pour assister au stage théorique et pratique qui les conduit au permis moto.

Cependant, les permis moto ne sont qu'un aspect du négoce qui est en fait sur la moto. Tout est fait pour amener les jeunes à la moto. Son attrait est si fort qu'il n'est pas rare que les jeunes travailleurs s'endettent sur un ou deux ans pour se payer leur « bécanne ». Il faut compter, un million de centimes pour une cylindrée de 250 à 500 centimètres cube et en plus les compagnies d'assurance font de copieux profits sur les dos des motards.

Si tout est fait pour grandir l'image de marque de la moto, tout est fait, par ailleurs, pour qu'elle offre d'énormes profits aux fabricants et aux commerçants. Là, leur ligne de conduite se résume ainsi : produire et vendre un maximum de motos et se désintéresser totalement des règles de sécurité qu'implique forcément le nombre croissant des motos sur la route.

Nathalie VILLOTIERS

FOYERS SONACOTRA

Reims

Un foyer entre en lutte

Depuis le 1er septembre, les résidents du foyer Sonacotra Jules-Siegfried, à Reims, sont en grève des loyers. La base de leurs revendications, c'est la plateforme du Comité de coordination, à laquelle s'ajoutent des revendications locales, en particulier le changement du barman qui est un mouchard du gérant.

Comme dans les autres foyers Sonacotra, les conditions de logement sont scandaleuses : 350 chambres de quatre mètres carrés, matelas non changés depuis 1968, de même pour les couvertures (sauf celles trop déchirées), seulement quatre femmes de ménage pour tout le foyer, chauffage insuffisant en hiver (11 à 12 degrés dans certaines chambres), etc.

L'entrée en lutte des résidents du foyer Jules-Siegfried est importante : c'est d'abord significatif de la popularité du Comité de coordination auprès des travailleurs, en particulier immigrés ; c'est aussi signe de l'extension de la lutte des résidents Sonacotra près de quatre ans après le début de l'action ; c'est enfin la première grève d'un foyer Sonacotra à Reims : les travailleurs résidents n'ont pas encore une grande expérience, mais, toutes les nationalités unies (Turcs, Portugais, Algériens, Marocains, Tunisiens, Africains, Français), et malgré toutes les pressions des flics (ils ont convoqué un travailleur), ils sont bien décidés d'aller de l'avant. Déjà des actions pour soutenir et populariser la lutte sont envisagées.

Dijon

Mobilisation autour d'un procès

Nous vous envoyons un compte-rendu rapide du procès d'un foyer Sonacotra de La Fontaine d'Ouche de Dijon.

Vendredi 15 octobre, cinq résidents du foyer Sonacotra passaient devant le tribunal d'instance de Dijon pour non-paiement de loyers. Un appel commun du PCMLF et du PCRML, un tract du syndicat CFDT des cheminots, avaient appelé les travailleurs dijonnais à la solidarité. Malgré l'heure (14 h 30) peu propice à un rassemblement, une quarantaine de personnes étaient présentes à l'audience. Après la plaidoirie de l'avocat de la Sonacotra dont le fond revenait à dire « A partir du moment où les résidents ont signé en entrant ils n'ont plus rien à redire » et voulant présenter l'affaire comme une simple histoire de mauvais payeurs, l'avocat des résidents devait souligner que, même si la Sonacotra avait choisi de ne poursuivre que quelques résidents sur l'ensemble des grévistes, le problème était celui d'une lutte collective contre des conditions de logement lamentables. Il demandait une expertise des lieux.

L'affaire a été mise en délibéré. Le jugement doit être rendu le 20 octobre. L'attitude du président du tribunal est inquiétante quant au contenu de celui-ci. Il a déclaré qu'on ne pouvait admettre le procédé du refus de paiement, qu'il n'avait pas de présomptions sérieuses pour penser que les conditions de logement étaient vraiment lamentables.

Correspondant DIJON

Uckange (Moselle) - Foyers AFMO

Première victoire pour les résidents du foyer de Richemont en grève

Extraits d'un tract des résidents

Notre foyer de Richemont, flanqué sous l'autoroute, entre la centrale hydraulique et la Moselle, est en grève des loyers depuis le 1er juillet 1978 :

- Contre l'augmentation abusive du loyer.
- L'état général d'insalubrité.
- Les vexations du gérant.
- L'inexistence de la moindre mesure de sécurité.

NOTRE LUTTE EST JUSTE

Nous sommes entassés dans des chambres de 7 m² et nous payons chacun un loyer de 248,85 F soit 1 991 F par chambre qu'empoche tous les mois une société qui se lave les mains

de notre sécurité et de notre hygiène.

Vendredi 1er septembre 1978, une note de service commande au gérant de supprimer l'entretien (comme si, depuis 1958, le foyer était entretenu ne serait-ce qu'une fois par quinzaine) la coupure de l'eau, du gaz et de l'électricité.

Nous ne sommes pas des bêtes et nous étions décidés ce vendredi à ne pas circuler à tâtons dans le foyer et à ne pas nous laisser affamer par la coupure de gaz et d'eau. Toute la journée nous avons fait des démarches auprès des mairies environnantes, de la sous-préfecture, de l'EDF. Démarches qui n'ont mené à rien. Nous avons alors tous ensemble, soutenus par

les résidents des autres foyers, décidé de bloquer le carrefour de Thionville/Metz à Uckange.

Nous avons démontré dans la rue, sous la pluie, sous l'agitation menaçante de la police de 18 à 23 h 30 que nous voulions gagner, que nous étions décidés et unis pour gagner la lutte engagée le 1er juillet 1978.

En pleine nuit, nous avons imposé la réouverture de l'électricité.

Face à notre détermination, la direction AFMO

propose des négociations pour notre seul foyer :

- Alors que nous avons adopté la plateforme de l'ensemble des foyers Sonacotra, Adef, Aftam, Afmo, etc.

Nous rejetons toute proposition de négociation foyer par foyer et n'accepterons qu'une négociation globale avec d'une part le Comité de coordination représentant tous les foyers en grève et les sociétés en question : AFMO, Sonacotra...

MEETING DES RÉSIDENTS EN LUTTE
SAMEDI 23 SEPTEMBRE DE 14 A 23 H
THEATRE MUNICIPAL DE THIONVILLE

Comité de résidents du foyer Richemont.

CIB - Montpellier

La paye aujourd'hui, pas de licenciement demain

Les travailleurs français et immigrés de la CIB ont manifesté devant la préfecture de Montpellier, vendredi 15 septembre, en exigeant leur paye tout de suite. Sur Montpellier, la CIB emploie 250 ouvriers, 900 au total sur la région. Aucun n'a reçu le salaire d'août et certains, même, attendent encore la paye de juillet ! (au total 28 millions d'anciens francs).

Montpellier sont en grève depuis lundi 11 septembre et occupent le siège de l'entreprise.

Judi, ils séquestrent le directeur et obtiennent qu'un chèque de 16 millions d'anciens francs leur soit versé comme acompte, mais vendredi le chèque est bloqué : la banque refuse de payer.

Mais il n'y a pas que le problème de la paye, il y

a aussi les licenciements : le patron doit déposer son bilan mardi ! Les travailleurs ne comptent pas se laisser faire ou se faire réembaucher par une éventuelle nouvelle boîte à n'importe quel prix : « Nous ne sommes pas des travailleurs qui se vendent à bas prix, nous ne sommes pas des sardines que l'on jette le lendemain quand on n'a pas pu les vendre ». On se souvient dans la région des

entreprises Allard et Fages où des centaines d'ouvriers ont été licenciés, abusés par les sempiternelles promesses à l'inspection du travail et à la préfecture, organisées par les directions syndicales. L'unité et la détermination des ouvriers de la CIB, la solidarité avec tous les travailleurs feront reculer le patron ; soutenons la lutte des ouvriers de la CIB !

Correspondant HR

PROLÉTARIAT

VA PARAÎTRE

LE 20 SEPTEMBRE

NUMÉRO SPÉCIAL

le p.c.f. en questions

PASSEZ VOS COMMANDES, ABONNEZ-VOUS !

Abonnement 52 F - Soutien 80 F

PROLÉTARIAT CCP 2130 89 H MARSEILLE
BP 320
13213 MARSEILLE CÉDEX 1 Tél. : 16 (91) 90.97.07

Abonnez-vous à
L'Humanité rouge
Quotidien et Bimensuel

Remplir le coupon d'abonnement et le renvoyer à l'adresse suivante :

L'HUMANITÉ ROUGE
BP 61 75861 PARIS CÉDEX 18
 Paiement par chèque ou mandat
 CCP 30 22672 D LA SOURCE

Quotidien

	Pli ouvert	Abt de soutien	Pli fermé
1 an	350 F	500 F	700 F
6 mois	180 F	250 F	360 F
3 mois	90 F	150 F	180 F
1 mois	30 F (22 No)	50 F	60 F

Bimensuel

	Pli ouvert	Abt de soutien	Pli fermé
1 an	75 F	100 F	150 F
6 mois	38 F	50 F	75 F
3 mois	20 F (17 No)	30 F	40 F

Cocher la ou les cases correspondant à la formule choisie.

Nom
Prénom
Rue
Commune
Code postal

Abonnements communs au

Quotidien du peuple

et à

L'Humanité rouge

Abonnements de trois mois au

Quotidien du peuple

et à

L'Humanité rouge

150 F

Abonnements de six mois, avec en supplément le Tome V des Œuvres choisies de Mao Tsé-toung

300 F

Abonnement de six mois aux revues théoriques

Front rouge

et

Prolétariat

50 F

OUI, VIVRE ET TRAVAILLER DANS LE VALENCIENNOIS !

Faire échec aux maîtres de forges !

C'est sur le sang et la sueur des ouvriers du valenciennois que les trusts de l'acier, et en premier lieu Usinor, ont bâti leur empire. Aujourd'hui, d'Anzin à Trith et de Valenciennes à Denain, il n'est question que de fermetures et de licenciements. La classe ouvrière du valenciennois possède de riches traditions de lutte (voir HR du mardi 19 septembre). Si certains ont empêché une riposte efficace aux plans de chômage des maîtres de Forges et de leur gouvernement, celle-ci est encore possible si les travailleurs, unis, renouent avec la lutte de classe résolue.

Débrayages de quelques heures (comme l'arrêt d'une heure et demie, le 4 octobre 1977 pour appuyer les représentants syndicaux, lors du CE ou l'arrêt de deux heures le 15 décembre 1977 pour participer au meeting de la CGT à la salle des fêtes du Poirier ou encore l'arrêt d'une heure, le 2 février dernier, avec rassemblement et meetings etc.) et rituelles « journées d'action », comme celles du 14 avril avec manifestation et celle du 11 mai. On pourrait s'interroger sur ces formes d'action qui, la plupart du temps, fatiguent les travailleurs et conduisent progressivement, à leur démobilitation.

Comment s'étonner si la grève du 11 mai dernier n'a été suivie que par 32 % des ouvriers du poste 6h-14h, par moins de la moitié des ouvriers des postes 14h-22h et 17h-22h et par seulement 38 % des postes de nuit... Pourcentages néanmoins plus « importants » que lors des débrayages récents. Pourquoi la combativité s'est-elle émoussée au fil des mois et des années ? Pour mémoire, lors de la manifestation du 20 juin 1976, les ouvriers avaient débrayé à 90 %. A qui la faute ? Certainement pas aux ouvriers qui sont pour l'action et l'efficacité, ainsi qu'ils l'ont montré plusieurs fois. Souvenons-nous des actions résolues d'il y a deux ans et demi : blocage de l'autoroute Paris-Bruxelles, blocage du Calais-Bâle... Il est vrai que sur les antennes de la télévision régionale, Élie Salengros, secrétaire de la CGT d'Usinor-Trith avait cru bon de s'en prendre à ce qu'il appelait des « actions minoritaires ».

Mais si ces actions étaient réellement « minoritaires », pourquoi n'avoir pas pris toutes les mesures nécessaires pour en faire des actions « majoritaires » — puisque, semble-t-il, personne ne met en doute le caractère de classe

de ces actions ?

Lorsque, à l'approche des élections, l'on s'écrit comme *Liberté* — quotidien PCF de la région — en décembre dernier : « Les travailleurs de la sidérurgie ont choisi les maçons qui remettront en état leur maison. Ils n'aiment pas les démolisseurs », l'on comprend qu'il n'est plus question, dès lors, d'appeler à la lutte classe contre classe. Il suffit de « bien voter ». Et, de ce fait, tout en enchaînant les ouvriers de Trith et Denain au char des élections (tout va changer ! « L'espoir », le miracle étaient à portée de main...), on s'opposait à la seule voie efficace pour, véri-

tablement, maintenir l'emploi sur place : l'occupation des usines !

Oui, vraiment, certains portent une lourde, très lourde responsabilité dans la défaite des sidérurgistes de Trith. Auront-ils le front de boire jusqu'à la lie la coupe de la trahison en empêchant le millier d'ouvriers encore présents dans l'usine de riposter énergiquement au plan de liquidation d'Usinor ?

A USINOR-DENAIN, UNE SEULE ISSUE : LA LUTTE CLASSE CONTRE CLASSE

De Denain à Escaudin, le trust est omniprésent. Cités ouvrières, anciens corons, alignement de maisons de briques rouges devenues grises ; à travers l'enchevêtrement des habitations, chaque artère vous conduit à Usinor dont les murs d'enceinte, le long de la cité, courent sur plusieurs kilomètres tandis qu'un inextricable réseau de tuyaux suspendus traverse l'usine, serpente le long

la bagatelle de 165 millions de francs ;

— L'autoroute vers Paris et, par Lille vers Bruxelles ; le complexe international routier de Prouvey-Rouvignies ; l'aérodrome d'avions d'affaires, etc.

Quand on sait qu'en dix ans, c'est 25 000 personnes qui ont quitté le valenciennois — soit presque l'équivalent de la population de Denain, on imagine ce qui résulterait de la fermeture définitive d'Usinor à Denain et à Trith. Aussi le mot d'ordre « *Vivre et travailler dans le valenciennois* » possède-t-il une incontestable signification.

ON PEUT FAIRE ÉCHEC AUX PLANS DES MAÎTRES DES FORGES

Industries extractives, sidérurgie, grosse métallurgie : l'industrie du valenciennois s'est édifiée sur ces trois piliers.

L'arrêt définitif de l'extraction de la houille, prévu pour 1985, entrainera 6 000 licenciements dans l'arrondissement.

Dans la sidérurgie, Usinor annonce 3 000 licenciements

«Etablir des dossiers», «réclamer des investissements» ou lutter dans l'unité contre les licenciements

La crise de la sidérurgie en est une preuve éloquent : le capitalisme est en faillite. Devant cette situation il y a deux attitudes opposées :

1) Chercher à le sauver. C'est ce que fait Georges Marchais quand il s'en prend au « *gâchis industriel* ». C'est ce que font les révisionnistes Séguy-Krasucki quand ils avancent « *les solutions industrielles de la CGT* » (dans le cadre du capitalisme !) et clament fièrement que la CGT va faire une « *étude sérieuse* », « *va établir des dossiers sur la situation économique* » (*) (sic !)

Holà messieurs ! et la lutte de classe et les revendications urgentes des travailleurs qu'en faites-vous ?

Edmond Maire quant à lui implore l'État : investissez à Usinor s'il vous plaît, s'écrit-il ! Et voilà que l'on remet à Giraud, notre ministre du chômage, un plan de « *sauvetage* » pour Usinor-Denain « *dernier bastion de la sidérurgie qu'il faut sauver pour sauver tout le valenciennois* » : il faut 100 millions « *en dessous point de salut* ! » (sic !)

Ah, monsieur Maire ! monsieur Hue de la Colombe, le PDG d'Usinor, vous embrasse mille fois car il se trouve, voyez-vous, que lui aussi venait (par le plus grand hasard) de formuler cette aimable requête au gouvernement... Encore merci monsieur Maire !

2) Toute autre est l'attitude des marxistes-léninistes. Jamais, en régime capitaliste, les investissements n'ont permis de sauver l'emploi. Ce qu'il faut c'est se battre. Se battre sans plus attendre car on a déjà trop attendu. Il faut frapper tous ensemble et en même temps, ceux de Denain et ceux de Trith, recourir à l'occupation des locaux, appeler à la solidarité active ceux de Dunkerque, de Mardyck, se coordonner avec eux. Une coordination véritable, efficace car présenter le « *rallye revendicatif* » du 7 octobre prochain à Lille comme une « *coordination des actions* » est une imbécillité sans nom.

(*) Toutes les citations cégétistes sont extraites de l'appel de l'UD-CGT au 7 octobre 1978, « *Le Travailleur du Nord* » No 58 juin-juillet 1978, page 8.



Denain : une ville où chaque route conduit à Usinor.

A propos de quelques slogans

« *Halte au gâchis !* » : ce mot d'ordre lancé par les dirigeants du PCF n'a rien à voir avec les intérêts des travailleurs.

Depuis quand la classe ouvrière devrait-elle se soucier de l'abandon de machines qui appartiennent aux patrons ? Depuis quand devrait-elle se préoccuper du sort d'usines qui ne sont en rien sa propriété mais celle des capitalistes. Si ces derniers « *cassent les usines* » c'est leur problème ; loin de verser une larme de convitose — à la manière de ceux qui se voient déjà dans les fauteuils des conseils d'administration — la classe ouvrière, qui ne possède rien, se bat contre tout licenciement, pour vendre sa force de travail au meilleur prix, pour se libérer des chaînes de l'exploitation.

C'est pourquoi, nous ne

tomberons pas non plus dans les slogans pessimistes et suicidaires du genre : « *Le Nord meurt, pleurons ensemble* » (UD-CGT dans le *Travailleur du Nord* No 58, juin-juillet 1978) ou « *Le valenciennois va devenir un désert* », etc.

Les révisionnistes qui dirigent le PCF et la CGT propagent abondamment ce genre de formules qui leur permettent à peu de frais de prendre la pose avantageuse du sauveur.

Quant à nous, qui ne fondons aucun espoir sur la réforme du capitalisme, nous avons confiance dans la classe ouvrière, principale force productive. A travers les gigantesques bouleversements de l'agonie du capitalisme, la classe ouvrière, par ses luttes-rejettes les idéologies crépusculaires de fin du monde car l'avenir lui appartient.

des voies ferrées, passe au-dessus des rues et des maisons. Autrefois, il y avait ici 10 000 personnes ; aujourd'hui, Usinor-Denain occupe 7 300 travailleurs. Fives-Cail-Babcock, installé de l'autre côté de la rue principale, derrière la cité Villars, avait déjà réduit ses effectifs ; sur près de 4 000 personnes employées, le groupe en licencie 2 800 à la fin des années cinquante.

Usinor a reçu de l'État trois milliards de francs de 1966 à 1976, trois milliards que l'État des monopoles n'a fait que transvaser de la poche des contribuables, des travailleurs, aux coffres-forts du géant de l'acier. Aujourd'hui, c'est, comme on dit, le « *repli* ». Et pourtant, tout ce qu'Usinor demandait, il l'obtenait :

— Le canal Dunkerque-Denain (achevé en 1969), l'Escaut porté à grand gabarit afin que l'usine de Denain puisse recevoir des livraisons de 800 000 tonnes de minerai par an par convois poussés de 3 600 tonnes et puisse expédier 38 000 tonnes de tôles et 32 000 tonnes de laitier. Ces travaux sur l'Escaut coûteront

mais, à terme, si l'on considère que les deux unités de production vont être liquidées, il y aurait 10 000 licenciements (7 400 à Denain et 2 600 à Trith). Quatre-vingts entreprises travaillent en sous-traitance, à des degrés divers, pour les Houillères et, surtout, pour Usinor. Aussi, la chambre de commerce et d'industrie de Valenciennes peut-elle estimer qu'à ces 15 000 emplois menacés « *s'ajoute la disparition certaine d'emplois induits, que l'on peut chiffrer très modérément à 1 500* ».

Ainsi, aux 13 000 emplois déjà supprimés par les maîtres des Forges depuis 1962 dans le valenciennois, il faudrait ajouter, pour la décennie à venir, entre 10 000 et 20 000 nouveaux licenciements ! Il n'y a pas de mots assez forts pour exprimer notre colère.

Mais il est possible de faire échec aux sinistres plans des maîtres des Forges.

Pour cela, il n'y a qu'une seule voie : l'action, l'action de masse, la lutte classe contre classe. L'avenir du valenciennois, c'est aux travailleurs d'en décider.